

# Réglementation sanitaire mise en place pour la sécurité des participants de Garonne en Fête 2020

---



## Descente de Garonne en canoés

### 1 – MASQUES

- Masque obligatoire pour l'ensemble des participants dans les navettes et files d'attente
- Chaque membre de l'équipe organisatrice sera également muni d'un masque
- Le masque n'est pas obligatoire pendant le circuit canoés

### 2 – GEL HYDROALCOOLIQUE

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée de la zone à Saint-Sixte, sur la plage de baignade pour l'arrivée du circuit court et à la zone d'arrivée de Saint-Hilaire-de-Lusignan pour le circuit long

### 3 – INSCRIPTION & RÉCUPÉRATION DES CANOÉS

- Mise en place de files d'attente séparées : une zone « circuit court », une zone « circuit long » et une zone « non-inscrits »
- Les files d'attente auront un sens de circulation et seront délimitées par des barrières

#### 4 – PRÉPARATION DES CANOÉS

- L'ensemble des canoés aura été préparé en amont pour éviter tout contact inutile. Chaque équipage se verra attribuer un numéro et ira récupérer le canoé correspondant dans lequel il y retrouvera ses pagaies et gilets, la collation ainsi que le kit Garonne en Fête (tee-shirt – casquette – bracelet de reconnaissance.

#### 5 – CIRCUIT

- Parcours de circulation à sens unique, pas de croisements de canoé
- Départ des deux circuits en différé pour éviter les regroupements
- Pas de circuit l'après-midi pour éviter les contacts des équipements non désinfectés entre le matin et l'après-midi

#### 6 – RAVITAILLEMENT & RAFRAICHISSEMENT

- Le ravitaillement du départ se fera sous forme de poche individuelle par canoé
- A l'arrivée des circuits (Boé et Saint-Hilaire-de-Lusignan), un rafraîchissement est proposé sous forme de buffet avec produit individuel : briquette de jus de fruits, eau en bouteille, madeleine emballée industriellement et fruits secs en sachet hermétique

### Plage de baignade en Garonne

#### 1 – MASQUES

- Port du masque obligatoire jusqu'au transat

#### 2 – GEL HYDROALCOOLIQUE & DÉSINFECTION DU MATÉRIEL

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée de la plage
- Nettoyage des transats tous les matins et respect de la distanciation entre chaque transat

- Changement de la documentation, revues, sur les transats deux fois par jour
- Spray désinfectant et gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée de la zone de détente
- Deux WC avec gel hydro-alcoolique dans chacun pour se désinfecter les mains

### 3 – SIGNALÉTIQUE

- Mise en place d'une signalétique rappelant les gestes barrières et recommandations sanitaires

### 4 – ESPACE RESTAURATION

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée de la zone
- Table disposée en îlots de 10 personnes et espacées de 1m minimum

## Course Trail

### 1 – MASQUES

- Masque obligatoire pour l'ensemble des participants hors enfants (- 11 ans) dans les files d'attente : file d'inscriptions le Jour J et file de récupération des dossards. Il sera exigé dès l'arrivée du participant sur le site du Trail jusqu'au départ de la course.
- Chaque membre de l'équipe organisatrice sera également muni d'un masque
- A la fin du trail et si nécessaire, les participants pourront jeter leur masque à usage unique dans les poubelles prévues à cet effet par les organisateurs : il est interdit de jeter son masque par terre

### 2 – GEL HYDROALCOOLIQUE

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour les participants et accompagnateurs au moment des inscriptions le jour J et du retrait des dossards ainsi qu'à la fin du trail

### 3 – INSCRIPTION & RETRAIT DES DOSSARDS

- Mise en place de files d'attente séparées : une zone « déjà inscrits » et une autre « non-inscrits »
- Une charte d'engagement – conditions sanitaires sera signée par l'ensemble des participants
- Présentation des pièces d'identité à distance (sans contact)
- Mise en place d'une signalétique rappelant les bons comportements à adopter en lien avec la situation actuelle

### 4 – CIRCUIT

- Parcours de circulation à sens unique, circuit trail en boucle : pas de croisements des participants

### 5 – RAVITAILLEMENT

- Le ravitaillement se fera sous forme de poche individuelle par personne

## Marché des Producteurs de Pays

### 1 – MASQUES

- Le port du masque de l'entrée aux zones assises est obligatoire pour les visiteurs
- Les professionnels et exploitants devront être impérativement masqués et porter des gants

### 2 – DÉSINFECTION DES MAINS

- Mise en place d'un dispositif de gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Mise en place d'une fontaine par l'entreprise Saur pour distribution d'eau et nettoyage des mains

### 3 – DISTANCIATION SANITAIRE

- Respect d'une distanciation de 2 mètres entre chaque stand gourmand
- Interdiction des regroupements de plus de 10 personnes dans les files d'attentes

- Des tables de 10 personnes maximum disposées en îlots et espacées de minimum 1m (Cf. 13 Juillet et plan en annexe)

#### **4 – DÉLIMITATION DE LA ZONE**

- Zone délimitée par des barrières et fanions
- La création d'une entrée et d'une sortie contrôlées par 2 agents de sécurité

#### **5 – SIGNALÉTIQUE**

- Mise en place d'une signalétique rappelant les gestes barrières et recommandations sanitaires à l'entrée et dans les files d'attentes

#### **6 – CIRCULATION**

- Un nombre maximum de 500 participants

**Présence de 2 agents de sécurité pour veiller au respect de ce règlement.**